



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

N° 001/co / HCRUN

Lomé, le 13 JUIN 2024

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables des régions des Plateaux- Est et de la Kara

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (**HCRUN**) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables des **Régions des Plateaux- Est et de la Kara**.

Ces opérations d'indemnisation se dérouleront du 24 au 29 juin 2024 :

- Dans les locaux des affaires sociales d'Atakpamé pour les victimes non vulnérables des préfectures d'Akébou, d'Amou, Anié, d'Est Mono, de Haho, du Moyen Mono, de Wawa et de l'Ogou.
- Dans les locaux des affaires sociales de Kara pour les victimes non vulnérables des préfectures d'Assoli, de Bassar, de la Binah, de Doufelgou, de Dankpen, de la Kéran et de la Kozah.

La liste des victimes retenues pour cette étape est disponible sur le site web du HCRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2023.

Enfin, Le HCRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour l'indemnisation le moment venu.

Fait à Lomé, le 13 juin 2024



Pour le HCRUN, la Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!